

# Rapport sur la proposition de convoquer un congrès scientifique pour les questions médicales touchant aux sports

par le D<sup>r</sup> Arthur-E. Porritt (présenté à la session du C. I. O., à Saint-Moitz, 1948)

La raison d'être du présent rapport est dans les débats qui ont suivi la demande formulée, à la session du C. I. O. à Stockholm (1947), par le Comité olympique national de l'Union Sud-Africaine qui sollicitait le patronage du C. I. O. pour un congrès scientifique pour la médecine dans ses rapports avec le sport, qui devait siéger pendant les trois jours qui précéderaient l'ouverture des Jeux olympiques de 1948 à Londres. Depuis, il a été préparé un « Congrès international d'éducation physique, de récréation et de réadaptation », placé sous les auspices du Ministère britannique de l'instruction publique, qui doit avoir lieu à Londres, les 23, 24 et 26 juillet 1948.

La requête de l'Union Sud-Africaine était accompagnée d'une abondante documentation que j'ai été chargé d'étudier. Pour une part, cette documentation portait sur l'aspect médical de certains sports particuliers (la boxe ou l'aviation) et, pour une part, sur les problèmes de main-d'œuvre et de rééducation physique et économique qui se posent à l'Union Sud-Africaine — questions d'un intérêt considérable pour tout médecin, mais qui ne sont pas en relation directe avec la cause, c'est-à-dire les rapports du C. I. O. avec les organismes intéressés à la médecine dans le sport et toutes les questions qui en découlent.

Il est évident que l'idéal et les buts du mouvement olympique étant ce qu'ils sont, l'organisme placé à la tête de ce mouvement (le C. I. O.) doit porter, et je suis sûr qu'il le porte, un vif intérêt au travail de toute organisation dont le but est d'améliorer la condition physique et physiologique d'un groupe d'êtres humains. Il existe déjà bon nombre de ces organisations, par exemple la « Fédération internationale de médecine sportive » (qui incidemment tient le VII<sup>e</sup> congrès médical international d'éducation physique, à l'occasion du XI<sup>e</sup> festival des Sokols, à Prague, au début de juillet 1948) ; l'« Office de recherche sur les rapports de la science médicale et de l'éducation physique », en Grande-Bretagne ; les « Instituts Ling » dans de nombreux pays, l'organisation très développée « Médico-Sporting », en Belgique et la « Commission de recherche médicale du Conseil consultatif national pour l'éducation physique », de l'Union Sud-Africaine, précisément.

Tous ces organismes tendent par essence vers un but commun où le caractère purement scientifique de la recherche médicale et l'aspect social de l'éducation physique, en dépit de leur étroite interpénétration, doivent nécessairement être nettement différenciés. Les problèmes qui leur sont posés sont d'une complexité et d'une envergure telle qu'elle embrasse, notamment :

- 1° La standardisation des épreuves scientifiques et des mensurations destinées à déterminer l'aptitude physique, au sens le plus large du terme.
- 2° Les interrelations de l'hérédité du milieu géographique, de l'éducation, des facteurs économiques et sociaux dans un groupe démographique donné.

- 3° Des études anthropométriques portant sur les deux sexes, en des lieux géographiques et dans des « environnements » différents.
- 4° Les applications des mathématiques, de la physiologie, de la chimie et de la médecine aux problèmes de l'éducation physique et du sport.
- 5° L'étude clinique des athlètes, à l'entraînement et dans la compétition, dans divers sports.
- 6° Les problèmes de la rééducation, à la suite de traumatismes ou d'infirmités dus à la pratique d'un sport ou à un accident du travail.

J'ai le sentiment qu'un programme aussi chargé (et il est encore très incomplet) démontre suffisamment que le problème des rapports de la médecine et du sport n'est pratiquement pas du ressort ni du devoir du C. I. O. Il est évident que ceux de nos membres qui sont médecins doivent s'y intéresser et qu'ils s'y intéresseront, mais mon avis est que le C. I. O. lui-même devrait, ès qualités et pour le moment du moins, se contenter de porter un intérêt sympathique aux mouvements, organisations ou congrès que ces questions concernent. Y prendre une part directe ne ferait qu'entraîner le comité dans des domaines où sa présence ne se justifierait pas et où il n'est pas équipé pour entrer.

Voilà les raisons pour lesquelles j'ai cru devoir dire au président après de nouvelles démarches de l'Union Sud-Africaine, que le C. I. O. n'était pas l'organisme qualifié pour patronner (comme on le lui suggérait) la création d'un « Institut international de recherche » dont le but devait être de « mettre les préoccupations scientifiques et esthétiques du sport à un niveau comparable à celui de ses intentions idéalistes et de son organisation administrative ». Personnellement, je porte le plus vif intérêt et toute ma sympathie est acquise à tout projet de ce genre, mais je pense qu'il conviendrait de le lancer sur le plan national avec des moyens étrangers au véritable esprit de la compétition olympique et que les données qu'il permettrait de rassembler dans chaque pays pourraient être mises en commun, par des voies internationales, et je suis sûr que le C. I. O. tiendrait à en avoir connaissance.

Pour conclure, mon sentiment est que le problème complexe des rapports de la science médicale avec le sport et l'éducation physique est d'un intérêt vital pour nous tous, en tant qu'individus animés de l'idéal olympique — et plus encore pour le pays de chacun de nous, mais qu'en tant qu'organisme constitué, nous ne sommes ni compétents, ni outillés pour y jouer un rôle direct ou pratique. Ceci ne doit pas être interprété comme signifiant que l'intérêt que nous portons à ces questions n'est pas des plus vifs ni que notre bienveillance n'est pas acquise d'avance, partout et toutes les fois qu'il se pourra, aux organisations reconnues qui traitent de ces questions — et dont les idéaux doivent être certainement très près de nos cœurs à tous.

Janvier 1948. (Signé) : D<sup>r</sup> Arthur-E. PORRITT.